

L'INTERNATIONALE DE CHIENS DE TRAÎNEAUX LANAUDIÈRE
26 et 27 JANVIER 2019

PLAN DE CIRCULATION

Rue AMIREAULT (entre Charpentier et de la Fenaison) :

- Direction EST (Côté Sud) FERMÉE à toute circulation automobile en tout temps de 7 h le vendredi 25 janvier à 18 h le dimanche 27 janvier. Accès aux entrées privées et aux rues (coté sud) entre la 5^e Avenue et le croissant des Prés en dehors de l'horaire des courses par une voie de service entre la piste et la bordure de rue. Circulation locale seulement.
- Direction OUEST (Côté Nord) FERMÉE à toute circulation automobile aux heures de compétition (samedi et dimanche entre 8 h et 18 h). Accès aux entrées privées et aux rues (côté nord) entre la 4^e Avenue et la rue des Moissons en dehors de cet horaire par une voie de service entre la piste et la bordure de rue. Circulation locale seulement.
- AUCUN stationnement ne sera toléré sur la rue Amireault entre les rues Charpentier et Hôtel-de-Ville du vendredi 25 janvier à 18 h au dimanche 27 janvier à 18 h.

Rues DE L'HÔTEL-DE-VILLE et 5^e AVENUE (entre Notre-Dame et Amireault) :

- FERMÉES à toute circulation automobile aux heures de compétition (samedi et dimanche entre 8 h et 18 h). Accès aux entrées privées via la rue Notre-Dame en dehors de cet horaire par le centre de la rue. Circulation locale seulement.

Rue CHARPENTIER (entre Mgr-Lajeunesse et Amireault) :

- Ouverte à la circulation automobile mais aucun stationnement toléré sur cette section de rue durant les heures de compétition (samedi et dimanche entre 8 h et 18 h).

**VOIES ALTERNATIVES POUR CIRCULER DANS LA VILLE DE L'ÉPIPHANIE
DURANT LES PÉRIODES DE FERMETURE DE RUES**

Axe Nord-Sud :

- Rue LEBLANC à partir de Majeau, via du Chaînon et Desroches
- Rue Ste-Anne ou Route 341
- Rue Charpentier

Axe Est-Ouest :

- Route 339 (des Sulpiciens, Leblanc, Notre-Dame
- Rue Notre-Dame

NOTES IMPORTANTES POUR LES CITOYENS RIVERAINS DE LA PISTE :

En tout temps, les véhicules de services d'urgence pourront avoir accès à toutes les résidences, peu importe leur localisation sur ou autour du parcours.

Afin de limiter les inconvénients que peuvent occasionner un tel événement dans un environnement urbain, il est recommandé aux résidents riverains de la piste d'aller garer leurs véhicules sur une rue adjacente à proximité de leur demeure entre 13 h le mercredi 23 janvier et 18 h le dimanche 27 janvier. Les autorités policières toléreront le stationnement de nuit dans ces rues au cours de cette période.

Merci de votre coopération et bon festival !